

## **ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE**

### **SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE**

#### **« SOMOCER »**

**SIEGE SOCIAL : Menzel El Hayet – Zaremdine – Monastir**

Mesdames et Messieurs les Actionnaires minoritaires de la Société Moderne de Céramique SOMOCER sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Elective qui se tiendra le 21 aout 2024 à 10h00 aux bureaux de la société sis à L'avenue de la Bourse Immeuble saphir Bloc B N° B21 les berges du lac 2 – Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour unique suivant :

- Désignation d'un Administrateur représentant des Actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration pour un mandat de trois années (2024, 2025 et 2026) qui expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026.

La liste des candidats retenus accompagnée des informations prévues à l'article 22 de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 Mars 2020 sont mises à la disposition des Actionnaires minoritaires.

**NB** : « Est considéré comme Actionnaires minoritaire, tout actionnaire détenant individuellement ne dépassant pas 0,5% du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus 5% du capital »